

DEPARTEMENT DE LA SARTHE
ARRONDISSEMENT DE LA FLECHE
CANTON DE SABLE SUR SARTHE
COMMUNE D'ASNIERES SUR VEGRE

DELIBERATION N°02032026-02

Séance du 02 mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le deux mars à 20 heures 30, le Conseil Municipal d'Asnières sur Vègre, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis LEMARIÉ, Maire.

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 9

Nombre de membres en exercice : 9

Nombre de membres présents : 9

Présents : LEMARIÉ Jean-Louis - BOUVET Thierry - BARTHELAIX Annick - DAVIERE Vincent
VIDECOQ Agnès - GUIVARCH Fabienne - RABINEAU Marie-Dominique - GANÉ Séverine -
MOLINE Cécile

Date de convocation : 23 février 2026

Date d'affichage : 23 février 2026

Secrétaire de séance : MOLINE Cécile

Objet : AFFECTATION DU RESULTAT 2025

L'exécution du budget de l'exercice 2025 a généré un excédent de fonctionnement de 26 188.39 €.

Le déficit de financement de la section d'investissement s'élève à 108 477.18 €.

Le montant affecté en réserve (compte 1068) doit couvrir le besoin de financement de la section d'investissement en tenant compte des restes à réaliser et dans la limite de l'excédent de la section de fonctionnement.

PROPOSITION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'instruction M57 ;

Vu le Compte Financier Unique (CFU) 2025 ;

M. le Maire propose de voter l'affectation du résultat suivant :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2025	MONTANTS
Résultat de fonctionnement A. Résultat de l'exercice B. Résultats antérieurs reportés	+ 26 188.39 € + 106 410.73 €
C. Résultat à affecter = A+B (hors RAR)	+ 132 599.12 €
Solde d'exécution de la section investissement D. Solde d'exécution cumulé d'investissement	- 108 477.18 €
E. Solde des restes à réaliser d'investissement (RAR)	+ 95 791.00 €
F. Besoin de financement de la section d'investissement = D+E	- 12 480.31 €
AFFECTATION = C = G + H	132 599.12 €
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G = au moins la couverture du besoin de financement F	12 480.31 €
2) H Report en fonctionnement au compte 002	120 118.81 €

Les membres du Conseil Municipal décident d'approuver, à l'unanimité, l'affectation du résultat de l'exercice 2025.

Pour copie conforme,

Le Maire,
Jean-Louis LEMARIÉ



Le secrétaire de séance,